



**Intervention de la  
ministre fédérale de la défense**

**Dr. Ursula von der Leyen**

**au sujet de**

**« Autonomie stratégique de l'Europe »**

**à l'occasion du dîner d'ouverture  
de la 16<sup>e</sup> Université d'été de la Défense**

**le 9 septembre 2018  
à Paris**

Chère Florence,  
messieurs les présidents,  
Monsieur Darrason,

C'est une grande joie et un grand honneur pour moi de pouvoir prendre la parole ici à Paris.

L'université d'été a une fière tradition.

Elle crée, en matière de politique de défense, une « communauté » favorisant l'échange d'idées et d'arguments. Aujourd'hui en Europe, nous avons plus que jamais besoin de tels discussions.

Car nous ne pouvons affronter les tâches qui sont devant nous qu'en menant une coopération étroite et empreinte de confiance par-delà les frontières nationales.

Ainsi, je voudrais vous présenter quelques thèses.

L'Europe qui protège – cette formule employée par le Président de la République Emmanuel Macron a également été reprise par la présidence autrichienne du Conseil.

Elle reflète exactement ce qu'est la volonté des hommes et femmes en Europe et ce que sont les attentes d'un grand nombre de personnes hors de l'Europe.

De quelle Europe s'agit-il ?

L'année prochaine, nous allons commémorer une grande date de l'histoire européenne : le trentenaire de la chute du mur de Berlin, la fin de la division de mon pays et la fin de la partition douloureuse de notre continent.

Depuis, 30 excellentes années se sont écoulées pour l'Europe. Dans de nombreux pays, des millions de personnes se sont libérées et vivent désormais en démocratie.

Mais aujourd'hui, cette Europe subit d'énormes pressions et se trouve peut-être, 30 ans après la chute du mur, devant un nouveau tournant.

C'est la mondialisation qu'il faut maîtriser. Et c'est le retrait national qu'il faut surmonter. Les symptômes sont le Brexit ou la crise migratoire ....

Pour cela, malgré tout l'intérêt que nous attachons à notre engagement concernant la future coopération dans le cadre de la politique de défense, il ne faut jamais perdre de vue l'Europe avec ses lignes de fracture.

Cette « Europe qui protège » doit aider à surmonter les lignes de fracture et aspirer à une Europe qui, un jour, sera vraiment « whole and free » comme nous l'avons espéré en 1989.

Alors l'Europe qui protège –comment protéger ?

Une « autonomie stratégique » bien comprise – ce qui constitue le thème de notre soirée aujourd'hui – est donc l'exigence que nous devons nous fixer.

Qui dit « autonomie stratégique » devra dire également : il faut changer le statu quo.

C'est une approche très ambitieuse.

Et également cohérente puisqu'elle s'appuie sur notre analyse commune de la situation stratégique. Une analyse objective de la situation stratégique conduit également à la conclusion que l'OTAN reste indispensable pour la défense collective et la sécurité de l'Europe.

Cela ne va pas changer, même si le gouvernement américain actuel veille plus jalousement sur les intérêts de son pays et que la Maison-Blanche communique sur un ton plus acerbe et cavalier. Or, notre ligne directrice commune, des deux côtés de l'Atlantique, reste l'idée de la liberté et de la démocratie. Et je suis convaincue que cette idée a encore de beaux jours devant elle aux États-Unis.

Et puisque l'OTAN, en raison des capacités dont elle dispose, reste à terme indispensable - le principe de défense collective au sein de l'OTAN, tel que défini dans l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord, est applicable.

Et en ce qui concerne l'Union Européenne, l'article 42/7 était invoqué une fois par la France en 2015, après les horribles attaques terroristes à Paris.

L'Allemagne a réagi immédiatement.

Et oui, il me reste très logique de réfléchir sur cet article profondément au plan bilatéral et Européen.

C'est pour cela que nous nous sommes fixé l'objectif, en tant que gouvernement fédéral, de rester transatlantiques et en même temps de devenir plus européens.

En ce sens, « l'autonomie stratégique » ne signifie pas se détourner de quelque chose, mais être libre de se tourner vers quelque chose : Vers l'Union européenne de défense.

L'Union européenne de défense constitue le bon choix pour renforcer la capacité d'action de l'Europe.

Ce que j'appelle « l'Union européenne de défense » est connu en France sous la dénomination « l'Europe de la défense ». Sur le fond, cela ne fait cependant aucune différence.

Car les deux notions s'inspirent de la même manière du cadre proposé par le Président Emmanuel Macron : « *Une Europe qui protège* ». Les citoyennes et citoyens veulent une Europe qui les protège – eux et leurs sociétés ouvertes.

Et une Europe qui garantit cette protection gagne également la confiance de ses citoyens.

« *Une Europe qui protège* » : cela dépasse largement le seul domaine de la politique de sécurité et de défense. Mais la sécurité et la défense sont un élément central de cette mission d'avenir européenne.

Pour cette raison, nous avons pris des mesures concrètes au sein de l'Union européenne :

- Nous avons créé la PESCO. Ce cadre nous permet des projets communs et de mieux coordonner notre planification en matière de défense.
- Nous avons créé le Fonds européen de la défense. Pour la première fois il y a de la monnaie européenne pour la défense!  
13 milliards d'euros de la commission pour la période de 2021 à 2027 pour la recherche, le développement et l'acquisition *conjointes*. Ce cadre nous aide à surmonter la dispersion coûteuse et inefficace de nos efforts de défense nationaux.
- Et nous travaillons à la création d'un quartier général civilo-militaire européen.

Voici la preuve que l'Europe est capable de s'avancer. Voici la preuve que nous sommes capables de donner des réponses cohérentes et ensemble.

Finalement :

Pour être cohérent nous avons besoin de l'Initiative européenne d'intervention.

La PESCO, le fonds européen de la défense et le quartier général civilo-militaire accélèrent notamment le renforcement des capacités militaires en Europe. L'Initiative européenne d'intervention complète et étend cette évolution en visant l'émergence, en Europe, d'une culture stratégique commune.

Elle aspire à une Europe « willing and able ».

La France mérite nos remerciements et notre reconnaissance pour avoir imaginé cette initiative. Merci également pour votre dynamisme grâce auquel vous avez fait avancer ce concept si utile.

La capacité d'agir militairement doit s'inscrire dans un contexte tant politique que stratégique. Il est donc tout à fait approprié que des partenaires européens comme la Grande-Bretagne et le Danemark - qui ne font pas partie de la PSDC - participent également à cette initiative.

Le thème évoqué d'une culture stratégique européenne m'amène entre autres à répondre à la question de savoir ce que nous, Européens, voulons et devons protéger. Ce sont nos sociétés libres qui, par le jeu d'une concurrence démocratique et dans le respect de la dignité humaine, assurent l'équilibre des intérêts et créent de la prospérité.

C'est exactement cette vérité qui me rappelle le changement d'époque vécu, il y a trente ans, après la chute du mur de Berlin.

Nous serons appelés à réfléchir aux conséquences entraînées sur notre capacité de défense par les réalités du monde numérique qui viennent fissurer, de manière généralement inaperçue, les remparts classiques, y compris les plus épais, de notre défense.

Il nous reviendra de définir comment contrer les dangers hybrides auxquels notre continent si vulnérable est massivement exposé en raison de notre mode de vie ouvert et libre. Il faudra voir comment nous pourrions faire converger notre action avec les mesures en matière de développement.

L'Union européenne aurait, à cet égard, un avantage stratégique unique au monde, car nous pourrions, à Bruxelles même, prendre des décisions à la fois en matière diplomatique, militaire ou en politique de développement – pour ainsi dire d'un seul coup.

L'Europe qui protège - il s'agit d'une tâche dont nous devrions aborder, dès aujourd'hui, la réalisation. Cette université d'été en est également une excellente occasion.

Je vous remercie.